


# Un centre de compétence Kaspersky doit être mis en place très prochainement au Gabon | Le Net Expert Informatique

 <p><b>Le Net Expert</b> <b>INFORMATIQUE</b> Protection des données personnelles Sécurité Informatique - Cybercriminalité</p> <p><b>vous informe...</b></p>	<p>Un centre de compétence Kaspersky doit être mis en place très prochainement au Gabon</p>
---	---

**Un centre de compétence Kaspersky doit être mis en place très prochainement au Gabon, selon les termes d'un accord de partenariat signé mardi à Libreville entre l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (Aninf) et l'éditeur Kaspersky.**

En vertu de cet accord, signé par le directeur général de l'Aninf, Alex Bernard Bongo Ondimba et le vice-président de Kaspersky, Veniamin Levtsov, le futur centre, qui aura, par ailleurs, une vocation sous régionale, doit permettre au Gabon d'assurer la veille, la détection, l'analyse et la prévention des cyber-attaques.

“Ce partenariat est très salubre pour le Gabon du fait qu'il nous permettra de nous doter d'un véritable système de défense en matière de virus et en ce qui concerne la cybercriminalité”, a déclaré M. Alex Bernard Bongo Ondimba.

Outre la mise en place d'un centre de compétence au Gabon, l'accord signé porte également sur le transfert des compétences dans les domaines de la sécurité industrielle et de la cybercriminalité.

“Nous entendons contribuer à sauver le monde en mettant en place des systèmes de lutte contre des attaques axées sur la cybercriminalité. Nous voulons également apporter nos compétences aux structures locales”, a affirmé, pour sa part, M. Levtsov.

Implantée dans plusieurs pays d'Afrique et dans d'autres continents, Kasperky est une entreprise russe leader mondiale en matière de sécurité informatique.

---

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise. Contactez-nous

---

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source

: <https://mail.google.com/mail/u/0/?hl=fr&shva=1#inbox/14e3b659f932c0fd?compose=14e2eb99aeedd11a>